

BARRAGE DE FRANCHEVILLE

SAGYRC - ATELIER YZERON N°1 DU 30 AVRIL 2016

Compte-rendu

Contributions écrites de :

Christian Constantin / CILQM
Christine Thoral
Jean-Paul Chevalier
Pascal Geneyton
Hélène Dromain
Jean-Luc Vidalot
Jocelyne Barbier
Bernard Chaury
Pierre Grosjean / AGUP
Michel Jeanpierre
Jean-Yves Barbier

Terrain, ses 8 points d'arrêt

1. BEL AIR

Cet accès au vallon depuis Bel Air n'est pas fermé aujourd'hui mais reste peu accessible.

Demain, possibilité d'un accès à des activités de nature en fond de vallon, d'une liaison nord/sud et d'un raccordement avec Francheville le Haut ?

Ce que je peux apporter comme connaissance des lieux aujourd'hui :

- Cet accès à la vallée, bien que connu de l'AGUP, est totalement confidentiel

Ce que je redoute pour demain :

- Trop de défrichage pour accès camions ? et donc enlèvement de beaucoup d'arbres
- Accès camions / véhicules au chantier et à la carrière

- Abattage d'arbres pour le passage d'engins du chantier
- Etude trop récente pour l'accès, démarche un peu légère, études à envisager pour un aménagement certainement coûteux
- Beaucoup d'arbres à enlever
- Des engins de chantier vont devoir emprunter ce cheminement
- On peut craindre que la nécessité de couper des arbres pour élargir exagérément ce passage ne fasse perdre le caractère très naturel constaté actuellement sur l'ancien e passage du chemin de fer car la nature y a repris ses droits. Il faudrait pouvoir n'envisager qu'une voie provisoire de largeur minimum, sans circulation à double sens.

Les améliorations, aménagements que je suggère pour demain :

- Aménagement d'un chemin à destination du public (avec sécurité) pour aussi une action pédagogique
- Aménager des sentiers pédestres sur ce chemin jusqu'alors inconnu
- Cette entrée doit être mise en valeur et aménagée pour l'accès du quartier bel Air à la vallée et au site. C'est aussi potentiellement une liaison directe modes doux par la crête du barrage à Francheville-le-Haut. Projet de proximité pour la commune...
- Les détériorations consécutives au passage des engins devront être restaurées
- L'accès futur aux véhicules privés doit en être empêché
- L'opportunité serait d'ouvrir, entre Bel Air et Francheville-le-Haut, un cheminement nord sud au sommet du barrage (dessin pointillé sur les plans) évitant les forts dénivelés qui séparent ces lieux actuellement mal reliés. Le débouché sud qui n'est pas précisé sur la vue rapprochée mériterait des propositions concrètes. Il se heurte en effet à la présence au sud de l'exutoire. Un parcours descendant le flanc est du barrage puis remontant le chemin de Chalon réduirait l'atout du passage en sommet d'ouvrage.
- A contrario, le barrage va couper les circulations traditionnelles est ouest établies en fond de vallée et constituer un obstacle à sa continuité naturelle (pour la faune comme pour les promeneurs).
- L'allongement des parcours est ouest (d'au moins 500 m) et du temps des traversées par de longs détours à flanc d'enrochement ainsi que l'accroissement de leur niveau de difficultés du au dénivelé va retirer beaucoup de charme à ce parcours naturel très utilisé.
- Une passerelle au dessus de l'exutoire et l'aménagement du chemin conduisant au bourg de Francheville-le-Haut peuvent être suggérés pour rendre la liaison nord sud fonctionnelle. Il est beaucoup plus difficile de faire des suggestions pour rendre l'obstacle majeur du barrage enroché moins lourdement pénalisant. (Voir cependant suggestion au point 4)

2. LA CARRIERE

Tranchée d'une ancienne voie ferrée, ancienne carrière... aujourd'hui le site ne laisse deviner que des pentes raides et boisées à l'arrière des immeubles de Bel Air.

Demain, la future carrière prélèvera des matériaux pour la construction du barrage. Quelles limites, quelle forme peuvent prendre cette carrière, quelles activités peuvent s'y installer?

Ce que je peux apporter comme connaissance des lieux aujourd'hui :

- Très beau site naturel que je ne connaissais pas



- Je découvre les lieux aujourd'hui, mais il faudrait conserver le milieu naturel avec une intervention limitée de l'homme
- Etude technique bien faite mais quelles conséquences pour les riverains
- Je découvre les lieux aujourd'hui

Ce que je redoute pour demain :

- Si prélèvement de matériaux, descente de terrain, éboulement, instabilité de terrain
- Checklist des espèces végétales (préserver la flore en voie de disparition)
- Incompatibilité entre activité « escalade » et préservation de l'environnement (faune et flore) ?
- Si le projet se réalise, il faudra choisir l'usage postérieur site d'escalade ou site ornitho/biodiversité, les deux ne sont pas compatibles
- Je souhaite une conservation maximum du milieu naturel, sans crainte particulière
- Déboisement intensif, accès chantier ? trop de possibilités temporaires
- L'extraction à cet endroit paraît raisonnable, en essayant de garder une distance « confortable » de zone nature entre la future falaise et les habitations, au besoin en élargissant un peu le front d'extraction. Une sécurisation rigoureuse future entre la ville et la falaise est nécessaire.

Les améliorations, aménagements que je suggère pour demain :

- Aménagement de la carrière pour observation des espèces (faune, flore) et chemin piétonnier et pédagogique
- Peut-être créer en rive droite un lieu sportif en liant escalade sur carrière et terrain plat sur le lieu d'extraction de l'argile
- Mur escalade : ok
- Aménagements respectant le milieu naturel
- Réhabiliter le site mais à quel coût ?
- Pourquoi pas un mur d'escalade dans le futur
- L'utilisation de cette future paroi en zone d'escalade est une belle idée très attractive. Orientation sud bien ... Il n'y a pas de telle zone sur la métropole, à part quelques spots restreints dans les Monts d'Or. Sur le schéma il y a comme une zone humide en bas de la paroi... Curieuse idée, ce serait là où les grimpeurs et les familles vont se poser, il leur faut une belle place herbeuse dégagée et sèche, avec des arbres, avec le chemin d'accès.
- Après exploitation, le site gagnerait à être valorisé par des aménagements de type :
 - o Revégétalisation, terrain d'escalade, site d'accrobranches, chemin de promenade
- Ces aménagements doivent être réfléchis afin que l'affluente générée ne crée pas de nuisances intempestives pour les riverains (circulation accrue, parking, bruit...), ne perturbe pas la faune et la flore des lieux
- Le paysage pourrait donc acquérir de nouveau un autre aspect avec un front de taille propice à certaines espèces comme les chauves-souris ou les fougères (?) ou adapté à de nouvelles activités d'escalades pour peu qu'un accès sécurisé soit envisagé pour rejoindre le haut du front.
- En recul net de plusieurs dizaines de mètres le front pourrait laisser la place à une zone humide recueillant des eaux de pluie sur un sol rocheux imperméable. Attention à ces eaux stagnantes (moustiques) et à leur échauffement si l'ombre portée du barrage ne modifie pas trop leur



exposition au soleil. Bien envisager la cohabitation et les risques de conflits d'intérêts entre exigence naturalistes et pratique de l'escalade.

3. LA PRAIRIE

Espace ouvert du fond de vallon, il permet aujourd'hui une respiration visuelle.

Demain, l'implantation du barrage va en modifier les perceptions. Un possible boisement des limites, des sentiers, l'implantation d'activités de nature... ?

Ce que je peux apporter comme connaissance des lieux aujourd'hui :

- Site ouvert, prairie naturelle... Magnifique !
- Peu accessible
- Je ne connaissais pas les lieux avant ce jour
- Prairie aérienne
- Cet espace ouvert du fond de vallon, bien ensoleillé, a beaucoup de charme.

Ce que je redoute pour demain :

- Visibilité pour les habitants au-dessus
- Préservation des espèces végétales et de l'environnement
- Le barrage : déstabilisation des enrochements du barrage si végétaux plantés dessus ?
- L'artificialisation complète de cette zone
- Quel visage aura le site demain
- La sécurité des maisons proches sera-t-elle vraiment assurée. Je le pense, mais à confirmer
- Visibilité gâchée par un grand mur beaucoup trop énorme. Beaucoup de suggestions mais qui va financer
- Le prélèvement d'argile nécessaire au noyau du barrage va le bouleverser et une modification profonde de la topographie était à craindre si nous n'avions l'assurance que les matériaux enlevés seront entièrement compensés par des prélèvements opérés pour ancrer l'ouvrage envisagé. La mise à l'écart des terres arables et leur remise en place peut sans doute permettre à terme une restauration d'un milieu proche de l'actuel mais il faudra bien veiller à éviter que la conduite des chantiers ne soient l'occasion de prolifération d'ambroisie.
- L'imposant barrage visuel vers l'ouest va tout de même considérablement modifier le paysage.

Les améliorations, aménagements que je suggère pour demain :

- Remettre arbustes et arbres pour visibilité habitants et surtout pour « tenir » le terrain
- Retrouver un espace environnant qualitatif
- Traitement paysager indispensable sur les risbermes du barrage permettant colonisation végétale, possibilité d'arbres ?
- Priorité à la nature et à la biodiversité
- Laisser un espace naturel
- Maintenir les lieux en l'état
- Revoir les alternatives pour éviter cet ouvrage. Préserver la nature
- Cette belle prairie naturelle fleurie orientée plein sud mérite d'être préservée et donc de garder son profil actuel. Ce qui paraît assuré avec les explications fournies : extraction d'argile et



remblaiement par des éléments du sol préservé sur l'emplacement du barrage. L'isolation visuelle des habitations au nord et à l'est est bien à prendre en compte. Boisements.

- Son usage comme prairie de fauche ou de pâturage (vaches, chevaux) à accès limité pourrait compléter des aires de pique-nique et ou d'accueil.
- Le caractère trop minéral du revêtement extérieur de l'ouvrage et les lignes très régulières des cheminements projetés pour rétablir les communications est ouest qui prévalent aujourd'hui peuvent-ils être l'objet de soins particuliers ? Végétalisation partielle de l'enrochement ?
- Suggestion : doubler le pertuis principal de la rivière d'une galerie située à un niveau légèrement supérieur et qui sera donc habituellement sèche pour permettre de conserver, dans des conditions et sur un trajet proches de la situation actuelle, une circulation de la faune terrestre (type blaireauduc, crapauduc, ...). De la même manière pour être conservé une sorte de galerie piétonne, dont la traversée sans doute peu agréable, offrirait cependant une option de parcours peu différente de celle ancrée dans les habitudes. Cette solution serait susceptible de répondre à certaines objections, sans doute justifiées, d'opposants au barrage.

4. LE VIADUC

Aujourd'hui le sentier rejoint le Moulin de Gôt, au chemin de Châlon et aux Grandes-Terres.

Demain, une possible continuité des sentiers de l'Yseron, une entrée Est vers un vallon aménagé ?

Ce que je peux apporter comme connaissance des lieux aujourd'hui :

- Course à pied, vélo...
- On peut pêcher les écrevisses
- Jogging
- Vélo
- Néant
- C'est l'entrée majeure de la vallée

Ce que je redoute pour demain :

- Accès aux véhicules motorisés qui seraient interdits ?
- Fréquentation excessive
- Trop de monde plus d'écrevisses !
- Pour le jogging : trop de pente
- L'accès des lieux. Pas de véhicules motorisés.
- Changement d'accès pour Francheville le bas. Chemin plat limité jusqu'au barrage. Personne âgée ? poussette ? manque d'informations sur l'ouvrage, le pertuis ?
- Se pose une question majeure de maîtrise de la fréquentation, en évitant toute entrée motorisée. Il serait essentiel de limiter les parkings et de les laisser côté chemin de Cachevoix
- L'accès aux véhicules à moteur doit être impérativement maîtrisé (ou interdit) après travaux

Les améliorations, aménagements que je suggère pour demain :

- Relier les sentiers existants avec des nouveaux sentiers pour faire une boucle avec différentes « entrées »
- Permettre un accès à Bel Air en vélo



- Maintenir et améliorer les accès piétonniers.
- Maitriser l'accès aux véhicules. Sécuriser le site
- C'est l'entrée majeure de la vallée. Elle demanderait aussi un accès depuis Francheville sur la rive droite, pas seulement par la passerelle.

5. LE CHEMIN DE CHALON

Aujourd'hui le chemin de Châlon relie Francheville le Haut aux grandes-Terres.

Demain, une liaison nord-sud, Bel Air/ Francheville le Haut en passant sur le barrage et le déversoir ?

Ce que je peux apporter comme connaissance des lieux aujourd'hui :

Ce que je redoute pour demain :

- Ouvrage très inesthétique
- Modification de l'espace naturel
- Le déversoir de crue, point sensible à la fois visuel, sécurité...16m de largeur tout de même !

Les améliorations, aménagements que je suggère pour demain :

- Liaison Bel-Air / Francheville le Haut / Francheville le bas pour piétons et cycles fondamentale
- Détourner le chemin d'entrée en bas vers l'yzeron, oui ;barrière autour de cet équipement ;le masquer dans la végétation...
- Prévoir des écrans végétaux afin de cacher les ouvrages béton
- Assurer la sécurité sachant que les personnes sont responsables de leurs actes
- Conserver la libre circulation des randonneurs et vtt

6. LE BASSIN DE DISSIPATION

Au pied du déversoir, un bassin de dissipation doit être implanté.

Demain, une possible zone humide ?

Ce que je peux apporter comme connaissance des lieux aujourd'hui :

- Site aujourd'hui préservé des plantes invasives (renouée du Japon) : demain ?

Ce que je redoute pour demain :

- Principal enjeu pour moi : traitement visuel du bassin de dissipation et du déversoir
- Avec le chantier, les changements, comment éviter l'arrivée des plantes invasives !
- Déversoir inesthétique
- Risque de débordement
- ENORME. Beaucoup de solutions « on peut » incertaines à ce jour
- Je redoute dans ce secteur la forte contrainte visuelle du monstrueux déversoir en béton qui va imposer sa présence.

Les améliorations, aménagements que je suggère pour demain :

- Sécuriser l'ouvrage
- Aménagement végétal des abords
- Prévoir des zones de réserve intégrale (pas d'accès) si on veut que la biodiversité s'y retrouve...



- En faire une zone humide
- Pas d'observation... C'est un ouvrage à la fois technique et naturaliste...j'ai retenu une profondeur de 3m, pouvant poser problème pour l'accès public, le futur chemin passant à côté... Au moins des panneaux...
- Cette contrainte technique transformée en opportunité de restauration d'une zone humide indépendante du cours même de l'Yzeron est appréciable pour favoriser la biodiversité et créer une composante paysagère nouvelle.
- Le déversoir ne peut-il être fractionné en son axe par un alignement d'arbres parallèle à sa direction ?
- Le béton peut-il être teinté dans la masse pour une meilleure intégration ?
- Y-aurait-il une utilisation possible du déversoir pour quelque sport extrême ?

7. LE SEUIL

Voué à être déconstruit pour des raisons environnementales, ce seuil présente aujourd'hui un intérêt paysager.

Demain, un possible lieu de franchissement de la rivière ?

Ce que je peux apporter comme connaissance des lieux aujourd'hui :

- Très joli endroit fréquenté par les familles
- Aucune plante invasive pour le moment
- Lieu de pique-nique et de jeux d'enfants
- L'Yzeron franchit ici un seuil qui nous paraît naturel quoiqu'il soit une création humaine liée au moulin du Gôt. Les pêcheurs nous rappellent qu'il constitue un obstacle que les truites fario ne peuvent franchir. Le seuil isole donc les populations et empêche le bon fonctionnement des continuités écologiques.

Ce que je redoute pour demain :

- Décharge Collet
- Plantes invasives liées à toutes les modifications du milieu
- Dégrilleur inesthétique (pertuis du barrage)
- Quid du coût annuel de l'entretien

Les améliorations, aménagements que je suggère pour demain :

- Aménagement de la rivière pour « retrouver les poissons »
- Passerelle publique pour rejoindre un autre sentier
- Site observation faune/flore, animation
- Aménagements le plus naturel possible (bois)...
- Ne pas déboiser en amont
- RAS, adaptation normale de la rivière dans le projet Yzeron.
- L'aménagement à cet endroit d'une rampe plus douce devra tenter de conserver une belle qualité paysagère tout en restaurant la fonctionnalité de la continuité écologique.



8. LE MOULIN DU GOT

Aux limites ouest de l'aménagement, le chemin des cailloux permet aujourd'hui le franchissement de la rivière. Il est un point d'entrée vers les sentiers d'interprétation de l'Yseron à l'est.

Demain, une possible continuité des sentiers de l'Yseron, une entrée Ouest vers un vallon aménagé ?

Ce que je peux apporter comme connaissance des lieux aujourd'hui :

Ce que je redoute pour demain :

- Impact décharge Collet
- Je suis septique. Résistance naturelle ? Déviation si inondation. Est-il nécessaire barrage 23m. Principe de précaution abusif
- ...Encore 10m de hauteur d'eau à cet endroit, bigre... Effectivement, sécurisation nécessaire lors de « la » crue...
- Le pont résistera-t-il après plusieurs submersions (cinquantennale, centennale,...) ?
- On ne peut, bien sûr, passer sous silence la problématique décharge relevant d'autres instances
- On pourrait aussi s'attacher à ouvrir les yeux sur la nécessité d'un contrôle renforcé des usages envisagés sur ces sites naturels ouverts au public.

Les améliorations, aménagements que je suggère pour demain :

- Demain, une possible continuité des sentiers de l'Yseron, une entrée Ouest vers un vallon aménagé ? oui

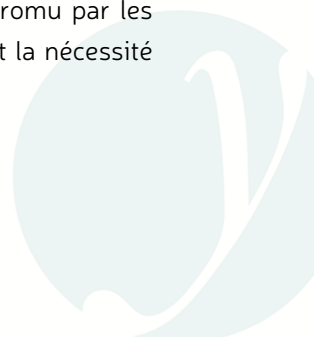


Remarques écrites complémentaires :

- Aménagement en respectant la faune et la flore
- Faire un projet spécial d'animation à destination du jeune public pour valoriser l'ouvrage final et les aménagements pour la préservation des espèces. Je peux apporter mes compétences en outils pédagogiques puisque animatrice Nature et Environnement à destination du jeune public et chargée de projet organisation (Christine Thorat)
- Attention au risque d'apporter la renouée du Japon (encore absente alors qu'elle pullule autour du Charbonnière)
- Ne pas interdire le site aux chiens
- L'interdire aux véhicules à moteur
- Globalement il faut **équilibrer aménagements hydrauliques, naturaliste et publics**.
Au point de vue naturaliste, en éliminant la « zone bleue » sous la falaise et la bassin de dissipation, il manque en ce lieu une mise en place et en valeur de zone humide. Garder le grand pré naturel en pré fleuri protégé en grande partie, fauche une ou deux fois par an... délimiter les zones ou on ne voudrait pas de fréquentation
Il me semble nécessaire de séparer **les voies vertes et cheminements**. Les voies vertes suivent les vallées : vers le parc de la Croix Laval, vallée de l'Yzeron. Les cheminements seraient plus nombreux, locaux, variés. J'ai du mal à croire à un grand cheminement unique dans le site en contournant le barrage : oui, c'est la voie verte. Mais d'autres parcours vont apparaître, notamment côté chemin de Chalon, autant l'anticiper.
L'accueil public demanderait une zone de pique-nique ombre et soleil : mi-pente du grand pré ? Faut-il une aire de jeux enfants ? un parcours vélo « jeune », un vélo-cross, en essayant d'éviter les pénétrations anarchiques et générales, notamment le long de la rivière. Un tel parcours est-il envisageable sur la base du barrage ? ... il est vrai qu'il y a beaucoup de place sur le site... Accueil public aussi à la falaise d'escalade... cette zone pourrait devenir l'étape majeure d'accueil public entre Oullins (Le Rhône) et le parc de la Croix Laval. Une telle vocation demanderait une maîtrise, une surveillance, une exigence dans un tel site.
Ne pas oublier que ce site Yzeron est aussi lié au barrage de Tassin assez proche, et à l'ouverture du vallon du ruisseau de Charbonnière. Remarquons que ce vallon sauvage comprend beaucoup de terrains déjà acquis par la collectivité (département).
- Le barrage de Francheville est indispensable pour la sécurité des riverains habitant en aval de l'Yzeron
- L'ensemble du site doit pouvoir conjuguer :
 - o Sécurité des personnes quant à l'accès aux ouvrages (barrage, déversoir, grille...)
 - o Conservation autant que possible du « caractère « naturel » du site (par des aménagements paysagers rendant par exemple moins visibles les ouvrages béton, en empêchant l'intrusion des véhicules particuliers
 - o Développement du caractère attractif des lieux par l'installation d'équipements de loisirs (escalade, accrobranche...)
- L'accès par le viaduc permet d'aborder la question d'une intégration plus générale du projet dans les trames vertes et bleues définies par le SCOT de la Métropole lyonnaise et des connections avec les aménagements aval déjà réalisés par le Sagyrac à Oullins ou à venir prochainement à Sainte-Foy-lès-Lyon et Francheville.



- Outre la continuité écologique qui doit être restaurée à ses points névralgiques (CRD342 au pont de Cuzieu, seuil de Taffignon, ..., il est indispensable de d'assurer une continuité d'accès en mode doux afin de garantir une trame depuis le Val d'Yzeron en amont jusqu'à l'embouchure de la rivière dans le Rhône et ses zones aval.
- L'articulation des aménagements de la compétence du Sagyrc avec les politiques métropolitaines du Projet Nature Yzeron Aval est en particulier essentielle. Il existe là plusieurs verrous ou points délicats qui devront être traités au cas par cas. Le barrage par sa nature même ne doit pas devenir un nouvel obstacle.
- Il faut donc parler du pertuis et de ses aménagements internes pour assurer le passage de la faune (dont l'éventuelle remontée du castor ou de la loutre à la faveur de la renaturalisation progressive des berges dans les zones aval urbanisées associée aux travaux protégeant des crues.
- Il faut parler de la nécessité d'un entretien régulier pour contrôler efficacement le risque d'embâcle au niveau des ouvrages d'art dont bien sûr ce pertuis.
- la continuité écologique.
- C'est l'occasion de rappeler que cette problématique ne saurait être abordée que ponctuellement mais qu'au contraire elle doit être traitée à l'échelle de la vallée jusqu'à l'embouchure avec le Rhône et concerner un cortège représentatif de toutes les espèces non seulement aquatiques mais aussi terrestres (y compris les grands mammifères, chevreuil, blaireau, et potentiellement castor ou loutre) et aériennes.
- Ce changement d'échelle, d'une problématique locale à une vision d'ensemble ouvre sur d'autres problématiques liées à la circulation des espèces.
- Le constat d'autres éléments de fragmentation et de points de fragilité des continuités écologiques appelle à leur prise en compte (seuil de Taffignon, obstacle constitués par les voiries (CRD 342 au niveau du pont de Cuzieu ou à Beaunant).
- Il faudrait aussi veiller à ce que la retenue sèche ne constitue un nouvel obstacle majeur altérant ces continuités.
- A l'inverse la libre circulation au fil de l'eau d'espèces envahissantes ne peut être ignorée. On sait que c'est une voie de diffusion des graines d'ambrosie, des écrevisses américaines porteuses saines d'un pathogène fatal aux écrevisses à pied blancs autochtones, ou de la redoutable renouée du Japon.
- L'approche de l'ouvrage et de ses abords à échelle rapprochée est certes nécessaire mais elle doit s'intégrer dans une vue d'ensemble du site entre le moulin de Got et le Viaduc tout en s'insérant dans l'ensemble plus vaste du bassin versant. Et cette démarche d'analyse à plusieurs niveaux d'échelle qui vaut pour les continuités écologiques devrait également être retenue en ce qui concerne la continuité des liaisons douces entre les composants de la trame verte ayant pour vocation de constituer un « poumon vert » en bordure de la Métropole et de relier les territoires des Lônes et Coteaux du Rhône à ceux du Val d'Yzeron.
- Les cheminements mode doux, les pistes cyclables, en augmentant la fréquentation, conduisent parfois à de déplorables constats. Piétinement excessif des sous-bois en dehors des sentiers, dérangement de la faune qui a besoin de la tranquillité d'aires refuge, dégradation de matériel, abandon de débris de toutes sortes, construction sauvage de tremplins et de pistes de cross aux abords de la rivière qui perdent alors tout le charme de l'environnement naturel promu par les sentiers d'interprétations. On ne peut donc écarter ces risques de conflit d'intérêt et la nécessité



d'une vigilance et d'une surveillance renforcée pour contrôler et prévenir ce manque de respect de la vocation des sites.

- Cet impératif devrait être annuellement budgété au même titre les frais d'entretien des berges pour écarter le risque d'embâcle au niveau du pertuis du barrage.
- Á ce propos, on peut regretter que ces opposants, franchevillois pour la plus part, n'aient pas jugé utile de s'inscrire aux ateliers et que le groupe participant aux ateliers soit, de fait, plus représentatif de métropolitains conscients de la nécessité de contenir les inévitables crues centennales.
- Le prétexte d'un défaut d'information sur la concertation ne peut être retenu puisqu'une annonce en avait été faite en réunion publique à l'Iris devant plus de 500 personnes. Il est difficile de faire ce barrage sans la participation d'habitants de Francheville. Les « manifestants » silencieux croisés à la fin de notre parcours avaient pourtant des choses à dire et certains se sont d'ailleurs joints aux inscrits apportant de manière informelle et par quelques commentaires une preuve, qu'amoureux de ces lieux, ils se sentent vraiment concernés. Au delà des postures de circonstance, l'avis de ces riverains serait à rechercher pour construire un projet acceptable par tous.



Remarques générales entendues :

- Comment garantir que l'accès au chantier depuis Bel Air ne détruira pas toute la végétation et l'aspect naturel et boisé des coteaux ?
- L'exploitation de la carrière va engendrer des fissures dans la roche et déstabiliser les constructions sur le coteau
- La hauteur du barrage : va arriver au niveau des habitations en co-visibilité, va être plus haut que le viaduc
- L'argile utilisé pour le noyau du barrage contiendra des racines qui vont à terme faire repousser des végétaux et déstabiliser le barrage.
- L'évacuateur : dangereux, à sécuriser pour les promeneurs, inesthétique, grosse emprise, visible depuis le sentier de l'Yzeron
- Le bassin de dissipation : ses connexions avec l'Yzeron
- Rien n'existe en matière de pédagogie et d'interprétation sur les métiers de la rivière (technicien rivière, sagyrc, qui fait quoi ?...) et les ouvrages (moulin, seuil, barrage, évacuateur) = trouver un/des point(s) de vue depuis lesquels expliquer
- Globalement pas de demande pour une fréquentation plus importante que celle que l'on a aujourd'hui : pas d'aménagement de parking qui accueillent plus de gens qu'aujourd'hui
- Pas d'aménagement plus importants, caractère très naturel à conserver : à la limite avoir des zones qui soient entièrement préservées et pas fréquentables
- Vues sur l'évacuateur à travailler, comment ? : orienter les vues ailleurs,
- Remarques sur la végétalisation du barrage difficile à imposer : «c'est un rapport de forces inégal entre aménageurs et techniciens », « vous ne pourrez rien faire »
- La carrière : incompatibilité entre grimpeurs et nichoir pour les oiseaux, des choix doivent être faits,
- La prairie, ok pour s'éloigner le plus possible des habitations, pas de demande ni de désir particulier pour des usages ou activités autres que observation nature : faune et flore...
- Quelques tables de pique-nique
- Le seuil : ok pour passerelle et s'éloigner de la rive droite
- Le moulin du Gôt : racheté, jusqu'où va monter l'eau ?
- La route : jusqu'où va monter l'eau, qu'est ce qui est prévu en cas d'inondation ? si la route est coupée, par où passera t'on ? quels sont les systèmes d'alerte prévus ?
- pour l'évacuateur : des explications au niveau de la passerelle mais on ne doit pas voir depuis la prairie en bas...
- demande pour une vision plus large en ce qui concerne les continuités écologiques, les cheminements doux, les schémas d'aménagements comme le SCOT
- une des premières séquences sans renouée en remontant vers l'amont. Comment faire en sorte de préserver cela dans les aménagements ?
- inquiétudes sur le barrage en lui-même, son ampleur, les changements d'habitude occasionnés,
- « faire son deuil» du vallon tel qu'il est aujourd'hui



SYNTHESE ICI ET LA PAYSAGE

Thématiques de travail à compléter et débattre au prochain atelier :

➤ **LA PRESERVATION ET LA VALORISATION DES QUALITES ENVIRONNEMENTALES EXISTANTES DU SITE**

Semble être l'enjeu principal. Comment faire en sorte de préserver la richesse de la nature ordinaire du site ? Comment faire en sorte de la préserver pendant la durée des travaux. Comment renaturaliser les zones qui auront été perturbées pendant la durée des travaux ? Nécessité d'aménagement et d'un accueil du public raisonné et raisonnable pour préserver cette richesse écologique.

La préservation de la richesse naturelle des lieux

- Aménagements respectant le milieu naturel
- Aménagement en respectant la faune et la flore
- Aménagements le plus naturel possible (bois)...
- Préservation des espèces végétales et de l'environnement
- Je **souhaite une conservation maximum du milieu naturel**, sans crainte particulière
- Ces aménagements doivent être réfléchis afin que l'affluence générée ne perturbe pas la faune et la flore des lieux
- **Bel Air** : Les détériorations consécutives au passage des engins devront être restaurées
- Trop d'abattage d'arbres pour l'accès au chantier depuis Bel Air
- On peut craindre que la nécessité de couper des arbres pour élargir exagérément ce passage ne fasse perdre le caractère très naturel constaté actuellement sur l'ancien e passage du chemin de fer car la nature y a repris ses droits.
- **Les coteaux de la carrière** : conserver le milieu naturel avec une intervention limitée de l'homme
- **La prairie** : Priorité à la nature et à la biodiversité / Laisser un espace naturel : Maintenir les lieux en l'état
- **Prévoir des zones de réserve intégrale (pas d'accès) si on veut que la biodiversité s'y retrouve...**
- L'aménagement à cet endroit (le **seuil**) d'une rampe plus douce devra tenter de conserver une belle qualité paysagère tout en **restaurant la fonctionnalité de la continuité écologique**.
- Ne pas déboiser en amont

La préservation des espèces invasives

- une des premières séquences sans renouée en remontant vers l'amont. Comment faire en sorte de préserver cela dans les aménagements ?
- Attention au risque d'apporter la renouée du Japon (encore absente alors qu'elle pullule autour du Charbonnière)
- **Site aujourd'hui préservé des plantes invasives (renouée du Japon) : demain ?**
- Plantes invasives liées à toutes les modifications du milieu
- **Cheklis des espèce végétales** (préserver la flore en voie de disparition)
- mais il faudra bien veiller à éviter que la conduite des chantiers ne soient l'occasion de prolifération d'ambrosie.
- A l'inverse la libre circulation au fil de l'eau d'espèces envahissantes ne peut être ignorée. On sait que c'est **une voie de diffusion des graines d'ambrosie, des écrevisses américaines** porteuses saines d'un pathogène fatal aux écrevisses à pied blancs autochtones, ou de la redoutable renouée du Japon.

La continuité écologique de l'Yzeron

- Aménagement de la rivière pour « retrouver les poissons »



- Le **seuil** : RAS, **adaptation normale de la rivière** dans le projet Yzeron.
- Il faut donc parler du **pertuis et de ses aménagements internes pour assurer le passage de la faune** (dont l'éventuelle remontée du castor ou de la loutre à la faveur de la renaturation progressive des berges dans les zones aval urbanisées associée aux travaux protégeant des crues.
- Il faut parler de la nécessité d'un entretien régulier pour contrôler efficacement le risque d'embâcle au niveau des ouvrages d'art dont bien sûr ce pertuis.

Mise en place Observation / pédagogie / animation / interprétation

- **Site observation faune/flore, animation**
- Faire un projet spécial d'animation à destination du jeune public pour **valoriser l'ouvrage final et les aménagements pour la préservation des espèces**. Je peux apporter mes compétences en outils pédagogiques puisque animatrice Nature et Environnement à destination du jeune public et chargée de projet organisation (Christine Thorat)
- Aménagement de la carrière pour observation des espèces (faune, flore) et chemin piétonnier et pédagogique

Des contradictions relevées

- La carrière : incompatibilité entre grimpeurs et nichoir pour les oiseaux, des choix doivent être faits,
- Si le projet se réalise, il faudra choisir il faudra choisir l'usage postérieur site d'escalade ou site ornitho/biodiversité, les deux ne sont pas compatibles
- Incompatibilité entre activité « escalade » et préservation de l'environnement (faune et flore) ?
- Le paysage pourrait donc acquérir de nouveau un autre aspect avec un front de taille propice à certaines espèces comme les chauves-souris ou les fougères (?) ou adapté à de nouvelles activités d'escalades pour peu qu'un accès sécurisé soit envisagé pour rejoindre le haut du front.
- En recul net de plusieurs dizaines de mètre le front pourrait laisser la place à une zone humide recueillant des eaux de pluie sur un sol rocheux imperméable. Attention à ces eaux stagnantes (moustiques) et à leur échauffement si l'ombre portée du barrage ne modifie pas trop leur exposition au soleil. Bien envisager la cohabitation et les risques de conflits d'intérêts entre exigence naturalistes et pratique de l'escalade.

➤ **L'OUVERTURE DU SITE AU PUBLIC**

Confortement des activités existantes aujourd'hui. Aborder la question de leur maintien pendant la durée des travaux. Demande très mesurée pour des activités autres que celles déjà existantes et surtout veiller à leur adéquation avec le maintien d'un milieu naturel de qualité. L'aménagement des accès, réflexion sur le contrôle des usages. Les liaisons à l'échelle du bassin versant, à l'échelle de Francheville, leur accessibilité

L'accès au site, le contrôle des usages

- L'accès des lieux. Pas de véhicules motorisés.
- Maîtriser l'accès aux véhicules. Sécuriser le site
- L'interdire aux véhicules à moteur
- Bel Air : L'accès futur aux véhicules privés doit en être empêché
- C'est l'entrée majeure de la vallée. Elle demanderait aussi un accès depuis Francheville sur la rive droite, pas seulement par la passerelle.
- **L'accès aux véhicules à moteur doit être impérativement maîtrisé (ou interdit)** après travaux
- Se pose une question majeure de maîtrise de la fréquentation, en évitant toute entrée motorisée. Il serait essentiel de **limiter les parkings** et de les laisser côté chemin de Cache-noix



- Ces aménagements doivent être réfléchis afin que **l'affluence générée ne crée pas de nuisances intempestives pour les riverains** (circulation accrue, parking, bruit...),
- Ces aménagements doivent être réfléchis afin que l'affluence générée ne crée pas de nuisances intempestives pour les riverains (circulation accrue, parking, bruit...), ne perturbe pas la faune et la flore des lieux
- On pourrait aussi s'attacher à ouvrir les yeux sur la nécessité **d'un contrôle renforcé des usages envisagés sur ces sites naturels ouverts au public.**
- Les cheminements mode doux, les pistes cyclables, en augmentant la fréquentation, conduisent parfois à de déplorables constats. Piétinement excessif des sous-bois en dehors des sentiers, dérangement de la faune qui a besoin de la tranquillité d'aires refuge, dégradation de matériel, abandon de débris de toutes sortes, construction sauvage de tremplins et de pistes de cross aux abords de la rivière qui perdent alors tout le charme de l'environnement naturel promu par les sentiers d'interprétations. On ne peut donc écarter ces risques de conflit d'intérêt et la nécessité d'une vigilance et d'une surveillance renforcée pour contrôler et prévenir ce manque de respect de la vocation des sites. Cet impératif devrait être annuellement budgété au même titre les frais d'entretien des berges pour écarter le risque d'embâcle au niveau du pertuis du barrage.

- **Ne pas interdire le site aux chiens**

L'accessibilité au site

- Changement d'accès pour Francheville le bas. Chemin plat limité jusqu'au barrage. Personne âgée ? poussette ?
- Pour le jogging : trop de pente
- Permettre un accès à Bel Air en vélo
- **Conserver la libre circulation des randonneurs et vtt**

Des liaisons

- Aménagement d'un chemin à destination du public pour **l'accès du quartier Bel Air** à la vallée et au site
- Liaison directe modes doux par la crête du barrage à Francheville-le-Haut
- **Liaison Bel-Air / Francheville le Haut / Francheville le bas pour piétons et cycles fondamentale**
- Relier les sentiers existants avec des nouveaux sentiers pour **faire une boucle avec différentes « entrées »**
- Il me semble nécessaire de séparer les voies vertes et cheminements. Les **voies vertes suivent les vallées** : vers le parc de la Croix Laval, vallée de l'Yzeron. Les **cheminements seraient plus nombreux, locaux, variés**. J'ai du mal à croire à un grand cheminement unique dans le site en contournant le barrage : oui, c'est la voie verte. Mais d'autres parcours vont apparaître, notamment côté chemin de Chalon, autant l'anticiper.
- **Conserver la libre circulation des randonneurs et vtt**
- L'opportunité serait d'ouvrir, entre Bel Air et Francheville-le-Haut, un **cheminement** nord sud au sommet du barrage (dessin pointillé sur les plans) **évitant les forts dénivelés** qui séparent ces lieux actuellement mal reliés. Le débouché sud qui n'est pas précisé sur la vue rapprochée mériterait des propositions concrètes. Il se heurte en effet à la présence au sud de l'exutoire. Un parcours descendant le flanc est du barrage puis remontant le chemin de Chalon réduirait l'atout du passage en sommet d'ouvrage.



- A contrario, le barrage va couper les circulations traditionnelles est ouest établies en fond de vallée et constituer un obstacle à sa continuité naturelle (pour la faune comme pour les promeneurs).
- **L'allongement des parcours est ouest (d'au moins 500 m) et du temps des traversées par de longs détours à flanc d'enrochement ainsi que l'accroissement de leur niveau de difficultés du au dénivelé va retirer beaucoup de charme à ce parcours naturel très utilisé.**
- Une passerelle au-dessus de l'exutoire et l'aménagement du chemin conduisant au bourg de Francheville-le-Haut peuvent être suggérés pour rendre la liaison nord sud fonctionnelle. Il est beaucoup plus difficile de faire des suggestions pour rendre l'obstacle majeur du barrage enroché moins lourdement pénalisant. (Voir cependant suggestion au point 4)

Les activités existantes à préserver

- Course à pied, vélo...
- Jogging / Vélo
- **Conserver la libre circulation des randonneurs et vtt**
- On peut pêcher les **écrevisses**
- TROP de monde = plus d'écrevisses !
- Son usage comme **prairie de fauche** ou de pâturage (vaches, chevaux) à **accès limité** pourrait compléter des aires de pique-nique et ou d'accueil.

Des activités plus «sportives »

- Peut-être créer **en rive droite un lieu sportif en liant escalade sur carrière et terrain plat** sur le lieu d'extraction de l'argile
- Mur escalade : ok
- La **carrière** : **incompatibilité entre grimpeurs et nichoir pour les oiseaux**, des choix doivent être faits,
- Sur le schéma il y a comme une zone humide **en bas de la paroi**... Curieuse idée, ce serait là où les grimpeurs et les familles vont se poser, il leur faut une **belle place herbeuse dégagée et sèche, avec des arbres, avec le chemin d'accès.**
- un parcours **vélo « jeune », un vélo-cross**, en essayant d'éviter les pénétrations anarchiques et générales, notamment le long de la rivière. Un tel parcours est-il envisageable sur la base du barrage ? ... il est vrai qu'il y a beaucoup de place sur le site... Accueil public aussi à la falaise d'escalade...
- Après exploitation, le site gagnerait à être valorisé par des aménagements de type :
 - o Revégétalisation, terrain d'escalade, **site d'accrobranches**, chemin de promenade

Un lieu de détente / pique-nique

- Très joli endroit fréquenté par les familles
 - **Lieu de pique-nique et de jeux d'enfants**
 - Quelques tables de pique-nique
 - L'accueil public demanderait une zone de pique-nique ombre et soleil : mi-pente du grand pré ?
- Faut-il une aire de jeux enfants ?**



➤ UN SITE A REMETTRE DANS LE CONTEXTE ELARGI DU GRAND LYON

Sujet qui a été peu abordé mais qui semble pertinent. Quelle est la place de ce futur site aménagé et ouvert au public au sein du projet « NATURE » du GrandLyon ? Ce qui pose aussi la question du futur gestionnaire ??

Un projet de proximité

- Accès depuis Bel Air, liaison directe entre Bel Air et Francheville-le-Haut, **projet de proximité pour la commune**
- Il me semble nécessaire de séparer les voies vertes et cheminements. **Les cheminements seraient plus nombreux, locaux, variés.** J'ai du mal à croire à un grand cheminement unique dans le site en contournant le barrage : oui, c'est la voie verte. Mais d'autres parcours vont apparaître, notamment côté chemin de Chalou, autant l'anticiper.

Un projet d'agglomération

- L'accès par le viaduc permet d'aborder la question d'une **intégration plus générale du projet dans les trames vertes et bleues définies par le SCOT** de la Métropole lyonnaise et des **connexions avec les aménagements aval déjà réalisés** par le Sagyrac à Oullins ou à venir prochainement à Sainte-Foy-lès-Lyon et Francheville.
- **L'articulation des aménagements de la compétence du Sagyrac avec les politiques métropolitaines du Projet Nature** Yzeron Aval est en particulier essentielle. Il existe là plusieurs verrous ou points délicats qui devront être traités au cas par cas. **Le barrage par sa nature même ne doit pas devenir un nouvel obstacle.**
- Il me semble nécessaire de séparer les voies vertes et cheminements. **Les voies vertes suivent les vallées : vers le parc de la Croix Laval, vallée de l'Yzeron.**
- il est indispensable de d'assurer une **continuité d'accès en mode doux** afin de garantir une trame **depuis le Val d'Yzeron en amont jusqu'à l'embouchure de la rivière dans le Rhône** et ses zones aval.
- démarche d'analyse à plusieurs niveaux d'échelle devrait également être retenue en ce qui concerne la continuité des liaisons douces entre les composants de la trame verte ayant pour vocation de **constituer un « poumon vert »** en bordure de la Métropole et **de relier** les territoires des Lônes et Coteaux du Rhône à ceux du Val d'Yzeron.
- cette zone pourrait devenir **l'étape majeure d'accueil public entre Oullins (Le Rhône) et le parc de la Croix Laval.** Une telle vocation demanderait une maîtrise, une surveillance, une exigence dans un tel site.
- Ne pas oublier que ce **site Yzeron est aussi lié au barrage de Tassin** assez proche, et à l'ouverture du vallon du ruisseau de charbonnière. **Remarquons que ce vallon sauvage comprend beaucoup de terrains déjà acquis par la collectivité** (département).
- Outre la continuité écologique qui doit être restaurée à ses points névralgiques (CRD342 au pont de Cuzieu, seuil de Taffignon, ...),

Une problématique annexe ?

- On ne peut, bien sûr, passer sous silence la problématique **décharge COLLET** relevant d'autres instances



➤ L'INTEGRATION DU BARRAGE ET SES OUVRAGES

La carrière

- L'extraction à cet endroit paraît raisonnable, en **essayant de garder une distance « confortable » de zone nature entre la future falaise et les habitations**, au besoin en élargissant un peu le front d'extraction. **Une sécurisation rigoureuse future entre la ville et la falaise est nécessaire.**
- Aménagement de la carrière pour observation des espèces (faune, flore) et chemin piétonnier et pédagogique
- **Après exploitation, le site gagnerait à être valorisé** par des aménagements de type : revégétalisation, terrain d'escalade, site d'accrobranches, chemin de promenade

La protection des habitations ayant vue sur le barrage

- Visibilité pour les habitants au-dessus
- Remettre arbustes et arbres pour visibilité habitants et surtout pour « tenir » le terrain
- Traitement paysager indispensable sur les risbermes du barrage permettant colonisation végétale, possibilité d'arbres ?
- **L'isolation visuelle des habitations au nord et à l'est est bien à prendre en compte.**

Le déversoir et son bassin de dissipation

- Déversoir : Ouvrage très inesthétique / Modification de l'espace naturel / le déversoir de crue, point sensible à la fois visuel, sécurité...16m de largeur tout de même !
- Principal enjeu pour moi : **traitement visuel du bassin de dissipation et du déversoir**
- Le bassin de dissipation : Détourner le chemin d'entrée en bas vers l'Yzeron, oui ; barrière autour de cet équipement ; **le masquer dans la végétation...**
- pour l'évacuateur : des explications au niveau de la passerelle mais on ne doit pas voir depuis la prairie en bas...
- Pas d'observation... C'est un ouvrage à la fois technique et naturaliste...j'ai retenu une profondeur de 3m, pouvant poser problème pour l'accès public, le futur chemin passant à côté... Au moins des panneaux...
- Prévoir des **écrans végétaux afin de cacher les ouvrages béton**
- Je redoute dans ce secteur la forte contrainte visuelle du monstrueux déversoir en béton qui va imposer sa présence. **Ne peut-il être fractionné en son axe** par un alignement d'arbres parallèle à sa direction ?
- Prévoir des écrans végétaux afin de cacher les ouvrages béton
- **Assurer la sécurité sachant que les personnes sont responsables de leurs actes**
- **Le béton peut-il être teinté dans la masse pour une meilleure intégration ?**
- Y-aurait-il une utilisation possible du déversoir pour quelque sport extrême ?

Le barrage en lui-même

- **Dégrilleur inesthétique** (pertuis du barrage)
- Remarques sur la **végétalisation du barrage difficile à imposer** : «c'est un rapport de forces inégal entre aménageurs et techniciens », « vous ne pourrez rien faire »
- L'imposant barrage visuel vers l'ouest va tout de même considérablement modifier le paysage.



- Le caractère trop minéral du revêtement extérieur de l'ouvrage et les lignes très régulières des cheminements projetés pour rétablir les communications est ouest qui prévalent aujourd'hui peuvent-ils être l'objet de soins particuliers ? **Végétalisation partielle de l'enrochement ?**
- Suggestion : **doubler le pertuis principal de la rivière d'une galerie située à un niveau légèrement supérieur et qui sera donc habituellement sèche pour permettre de conserver, dans des conditions et sur un trajet proches de la situation actuelle, une circulation de la faune terrestre (type blaireauduc, crapauduc, ...). De la même manière pour être conservé une sorte de galerie piétonne, dont la traversée sans doute peu agréable, offrirait cependant une option de parcours peu différente de celle ancrée dans les habitudes.** Cette solution serait susceptible de répondre à certaines objections, sans doute justifiées, d'opposants au barrage.

Pédagogie et interprétation par rapport aux aménagements

- Rien n'existe en matière de pédagogie et d'interprétation sur les métiers de la rivière (technicien rivière, sagyrc, qui fait quoi ?...) et les ouvrages (moulin, seuil, barrage, évacuateur) = trouver un/des point(s) de vue depuis lesquels expliquer

➤ LE BARRAGE ET SES OUVRAGES : ASPECTS SECURITE ET CHANTIER (à mettre de côté pour atelier 4)

L'accès au chantier

- Trop d'abattage d'arbres pour l'accès au chantier depuis Bel Air
- Bel Air : Des engins de chantier vont devoir emprunter ce cheminement
- On peut craindre que la nécessité de couper des arbres pour élargir exagérément ce passage ne fasse perdre le caractère très naturel constaté actuellement sur l'ancien passage du chemin de fer car la nature y a repris ses droits. Il faudrait pouvoir n'envisager qu'une voie provisoire de largeur minimum, sans circulation à double sens.

La carrière

- La carrière : quelles conséquences pour les riverains / si prélèvement de matériaux, descente de terrain, éboulements, instabilité du terrain
- L'extraction à cet endroit paraît raisonnable, en essayant de garder une distance « confortable » de zone nature entre la future falaise et les habitations, au besoin en élargissant un peu le front d'extraction. Une sécurisation rigoureuse future entre la ville et la falaise est nécessaire.
- La sécurité des maisons proches sera-t-elle vraiment assurée. Je le pense, mais à confirmer
- L'exploitation de la carrière va engendrer des fissures dans la roche et déstabiliser les constructions sur le coteau
- Comment garantir que l'accès au chantier depuis Bel Air ne détruira pas toute la végétation et l'aspect naturel et boisé des coteaux ?
- La carrière : quelles conséquences pour les riverains ?

Le barrage

- Le barrage : déstabilisation des enrochements du barrage si végétaux plantés dessus ?
- Visibilité gâchée par un grand mur beaucoup trop énorme. Beaucoup de suggestions mais qui va financer ?



- La hauteur du barrage : va arriver au niveau des habitations en co-visibilité, va être plus haut que le viaduc
- L'argile utilisé pour le noyau du barrage contiendra des racines qui vont à terme faire repousser des végétaux et déstabiliser le barrage.

L'évacuateur et son bassin de dissipation

- Sécuriser l'évacuateur
- L'évacuateur : dangereux, à sécuriser pour les promeneurs, inesthétique, grosse emprise, visible depuis le sentier de l'Yzeron
- Le bassin de dissipation : ses connexions avec l'Yzeron
- Assurer la sécurité sachant que les personnes sont responsables de leurs actes

Le chemin des cailloux

- La route : jusqu'où va monter l'eau, qu'est ce qui est prévu en cas d'inondation ? si la route est coupée, par où passera t'on ? quels sont les systèmes d'alerte prévus ?
- Le pont résistera-t-il après plusieurs submersions (cinquantennale, centennale,...) ?

Les travaux et la menace des espèces invasives

- Avec le chantier, les changements, comment éviter l'arrivée des plantes invasives !

